

"Un de Nous": l'initiative *anti*-citoyenne qui s'attaque aux droits des femmes

La seconde Initiative Citoyenne Européenne agréée par la Commission européenne vise à établir une interdiction du financement des actions qui conduisent à la « destruction d'embryons humains, spécialement dans le domaine de la recherche, de l'aide au développement et la santé publique ». Cette demande appuyée par le lobby « Un de nous » s'inscrit dans le courant des opposants aux droits sexuels et reproductifs des femmes qui veulent remettre en cause leur droit à avorter et obtenir la reconnaissance d'un statut de personne humaine juridique à l'embryon.

Au mépris de toutes les données internationales de santé publique, qui confirment que la légalisation de l'avortement rend ce dernier sûr et évite les souffrances et les morts conséquentes aux avortements clandestins, ces opposants visent un seul but : maintenir un système d'oppression patriarcale et de contrôle du corps des femmes !

Qui veulent-ils protéger ? Ni les femmes, ni la santé, ni les droits, ni la reproduction : la France est l'exemple d'un pays où la légalisation de l'avortement n'a entraîné ni augmentation de leur nombre, ni baisse du taux de fécondité.

La Commission européenne doit considérer cette initiative au regard de l'opinion des populations de tous les pays européens qui se sont exprimées pour le maintien du droit à l'avortement dans leur pays et pour l'obtention de l'avortement légalisé dans ceux qui obligent encore les femmes à aller avorter dans les pays voisins.

Une femme qui a décidé d'avorter le fera, quel qu'en soit le prix : loin de faire reculer l'avortement, les lois restrictives enferment les femmes dans la clandestinité. Ce sont les femmes pauvres qui sont les premières cibles de l'interdiction de l'avortement dans leurs pays.

Le Planning Familial dénonce l'initiative «Un de nous» qui, si elle était suivie d'effet, serait non seulement une grave atteinte aux droits humains fondamentaux, mais entérinerait ni plus ni moins l'organisation institutionnelle de la discrimination et de la violence à l'encontre des femmes. Car imposer aux femmes des grossesses qu'elles ne veulent pas, c'est nier leur liberté de maîtriser leur choix de vie, socle incontournable d'une société qui prône l'égalité entre les femmes et les hommes.

Contact presse :

Véronique Sehier # 06 86 65 25 19